



**Cfdt:**

FINANCES

# PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : 30 EUROS MAINTENANT !



**Pour un syndicalisme utile**

# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

## LA CFDT FINANCES DEMANDE 30 € PAR MOIS !

La CFDT Finances demande depuis 2004 la prise en charge de 50% de la protection sociale complémentaire (PSC) des agents par l'État employeur, comme dans le privé.

Aujourd'hui, 15 € par mois sont versés à titre forfaitaire. Le ministère retarde la prise en charge prévue de la PSC de 18 mois, soit au 1er janvier 2026.

**LES AGENTS N'ONT PAS À SUBIR  
LES CONSÉQUENCES DE CE  
RETARD.**

Avec la CFDT Finances, je demande une participation transitoire de l'État de 30 € par mois dès juillet 2024

Nom :

Prénom :

Signature :

A remettre à un militant CFDT ou à  
envoyer à :  
CFDT Finances  
47-49 avenue Simon Bolivar  
75019 Paris



# LE SYNDICALISME UTILE